

Changements de corps par liste d'aptitude ou détachement

Les notes de service concernant les **changements de corps** par liste d'aptitude au titre de l'année 2017 (2018 pour les IAE) ou par détachement au titre de l'année 2018 viennent de paraître.

Changement de corps par liste d'aptitude

Accès aux corps de :

- attachés d'administration ([note de service 2017-350](#)) ;
- secrétaires administratifs ([note de service 2017-356](#)) ;
- ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ([note de service 2017-361](#)) ;
- ingénieurs de recherche ([note de service 2017-352](#)) ;
- ingénieurs d'études ([note de service 2017-352](#)) ;
- assistants ingénieurs ([note de service 2017-352](#)) ;
- techniciens formation-recherche ([note de service 2017-352](#)) ;
- techniciens supérieurs ([note de service 2017-357](#)).

Changement de corps par détachement :

- d'adjoint administratif à adjoint technique ([note de service 2017-354](#)) ;
- de secrétaire administratif à technicien supérieur ([note de service 2017-355](#)).

Le tableau ci-dessous donne pour chaque corps les conditions requises, les dates limites de dépôt de la demande, l'auteur de la demande (l'agent ou son supérieur hiérarchique).

La dernière colonne du tableau contient le lien vers la note de service correspondante, que nous vous invitons à consulter attentivement.

Le [SPAgrri-CFDT se tient à votre disposition](#) pour tout renseignement complémentaire.

[Listes aptitude et détachements 2017](#)